

## On diminue les impôts, et on prépare 2012? - 02/02/2011

**Anthisnes** - anthisnes Anthisnes n'est pas à citer comme seul exemple mais on sourit de voir ces communes qui diminuent leur IPP. À deux ans des élections communales, et à quelques mois du début de la campagne, ça fait bon genre!

La semaine prochaine, lors du conseil communal, le collège proposera de diminuer l'IPP de 8,8 à 8,5 %. Monsieur et Madame Tout-le-monde pourraient se dire : «*ouf, à Anthisnes, on diminue nos impôts!*» Une analyse vite faite nous permet d'aboutir à une conclusion : c'est un leurre! En réduisant l'IPP de 0,3 %, la commune se prive ainsi d'environ 45 000 € de recettes. C'est déjà un montant. 45 000 €, cela peut servir à retaper le toit d'un bâtiment, restaurer une salle, une route... Mais ce qu'il faut voir, c'est ce que les Anthisnois vont gagner. La réponse : des clopinettes. 45 000 € pour 1 670 ménages : cela correspond à 27 € par ménage par an! Soit 2,25 € par ménage par mois. Effectivement, tout le monde préfère avoir 27 € en plus dans son portefeuille. Mais une famille en difficulté n'y verra pas de différence!

Réduire les impôts, c'est beau. Mais quand on analyse les chiffres, il n'y a pas de quoi en faire tout un raffut! E. H.

(L Avenir)